



CLASSIQUES  
GARNIER

Édition de BARALE (Elisabetta), « Principes d'édition », *La Genealogie, la vie, les miracles et les merites de saint Foursy*, MIÉLOT (Jean), p. 91-92

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-07488-5.p.0091](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-07488-5.p.0091)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2018. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

# PRINCIPES D'ÉDITION

## PRÉSENTATION DU TEXTE ÉDITÉ

La disposition du texte dans la page a été respectée. Dans les cas de mots coupés, les deux parties sont affectées chacune d'un trait d'union. Les titres des chapitres sont transcrits en italiques.

La description synthétique des images, la foliotation du manuscrit, la numérotation des chapitres ont été insérées entre crochets carrés []. Les lacunes et les mots illisibles à cause du mauvais état de conservation des feuillets 1, 2 et 3 ont été rétablis grâce au contexte ou au contenu des chapitres qui suivent et transcrits entre accolades {} (ex. « {Brabant etc.} » [f. 1r]). Les interventions portant sur des mots qui présentent des fautes évidentes ont été insérées entre crochets aigus <> (ex. « nomme<e> Hermesent » [f. 5v]). Les mots en interligne ont été transcrits entre barres obliques \ / (ex. « Se tu \ne/ menaces » [f. 40v]). Les lettres en exposant renvoient aux notes philologiques, historiques et littéraires qui font suite au texte.

L'apparat en bas de page signale les leçons sur lesquelles une intervention est apparue nécessaire et fournit des remarques paléographiques complémentaires.

## TRANSCRIPTION

Les abréviations, assez rares et conformes aux usages scribaux du xv<sup>e</sup> siècle, ont été résolues.

La distinction *i* et *j*, *u* et *v* a été introduite, conformément aux usages du français contemporain ; lorsqu'un doute surgit sur la valeur

consonantique ou vocalique de la graphie *u*, le *u* a été conservé, comme dans le cas du verbe « pouvoir » [6r, 19r, 24v]. En cas de doute pour la transcription des graphies *-cion* et *-tion*, on a généralisé « *-cion* », qui est la forme la plus fréquente (ex. « congregacion [f. 28v]). Pour les groupes *-ct-* / *-tt-*, dans les cas douteux, on a décidé au cas par cas, en tenant compte de l'étymologie du mot concerné (ex. « saintes » [f. 28r]).

Les majuscules ont été normalisées suivant l'usage moderne<sup>1</sup>. Les chiffres romains ont été transcrits en minuscules, encadrés par deux points, et les exposants abrégatifs ont été reproduits.

L'accent aigu marque le *-e* tonique en syllabe finale. Le tréma a été utilisé pour marquer les diphtongues. La cédille a été introduite, conformément à l'usage moderne, pour donner au graphème *c* la valeur phonétique de [s] devant *a*, *o* et *u* (ex. « recommença », « reçut », « mençongiers »).

Quant à la séparation des mots, comme principe général la graphie du manuscrit a été respectée. Pour les formes du type « par dessus » et « si comme », « a paine », « a plain », « ad venir », « en tant (que) » et les composés avec « plus », qui se présentent tantôt soudés, tantôt séparés, la forme séparée qui prévaut dans le manuscrit a été généralisée.

Une apostrophe signale les voyelles élidées dans les mots monosyllabiques accolés au mot suivant ; c'est le cas des articles définis, des pronoms personnels, des pronoms relatifs « qui » et « que », de la conjonction « se » et du pronom démonstratif « ce ».

Les citations textuelles annoncées ont été placées entre guillemets « » et introduites par l'utilisation des deux points et de la majuscule au premier mot. Les guillemets servent également à marquer le début et la fin des dialogues. Les citations en latin sont en italique.

L'usage moderne a été rétabli quant à la ponctuation, mais un effort a été fait pour reproduire, autant que possible, les pauses de lecture prévues par le scribe<sup>2</sup>. Des parenthèses ( ) ont occasionnellement été insérées dans le but d'isoler une explication ou un commentaire destinés à préciser le sens de la phrase principale.

1 Dans le manuscrit, les majuscules sont utilisées au début de chaque paragraphe, après les pieds-de-mouches et après les pauses prévues pour la lecture, normalement signalées par un point, un colon ou des traits obliques après le mot.

2 Trois signes de ponctuation figurent dans le manuscrit, à savoir le point, le colon et la barre double, avec les valeurs respectives de pause légère, moyenne et forte ; le pied-de-mouche indique normalement une articulation plus importante du texte.